

Initiation Premiers Secours

OBJECTIF

- A la fin de la formation le stagiaire doit être capable d'intervenir efficacement face à une situation d'accident, et de mettre en application dans le respect de l'organisation de l'entreprise et des procédures spécifiques, ses compétences en matière de prévention, au profit de la santé et de la sécurité du travail.

CONTENU

Initiation aux gestes de premiers secours

Apport théorique :

- Protéger
- Examiner
- Alerter

Exercices pratiques :

- Secourir
 - Urgences vitales :
 - Saignement abondant
 - Etouffement
 - Victimes conscientes :
 - Malaises
 - Brulures
 - Traumatisme
 - Saignements
 - Victimes inconscientes
 - PLS
 - Maniement défibrillateur.

PUBLIC CONCERNE

- Salariés devant connaître les gestes de premiers secours dans le cadre de leur activité professionnelle

REFERENCES REGLEMENTAIRES

- Formation à la sécurité : Articles L4141-2, R4141-3 et R4141-13 du Code du Travail
- Accident : Articles L4121-1 et L4121-2, R4141-17 à R4141-20 du Code du Travail
- Secours : Articles L4121-3, R4224-14 à R4224-16 du Code du Travail

Modalités

Pré-requis

Aucun

Profil des intervenants

Formateur qualifié

Responsable pédagogique

Sébastien GUILLOIS

Moyens pédagogiques

Salle de formation

Modalité de suivi du stagiaire / évaluation d'acquis

Evaluation de fin de formation

Dates de formation

Variables selon la demande du client

Durée

½ journée

Lieu

Plate-forme technique AI FORMATION ou site client conforme

Sanction de la formation

Attestation de formation